

Bulletin Municipal

N°12

COMMUNE DE SAINT-JULIA



22 novembre 2013 - inauguration de l'école des Cinq Clochers

décembre 2013

Le Mot du Maire

Ce dernier bulletin municipal de Décembre marque déjà la fin de l'année 2013, mais aussi la fin du mandat municipal que vous nous avez confié en Mars 2008.

En période électorale nous ne pouvons pas nous exprimer sur le bilan de ces 6 dernières années bien remplies.

*Sachez que l'ensemble du Conseil Municipal a été ravi de participer au **NOUVEL ELAN** de SAINT-JULIA. Le 22 Novembre dernier, en présence de nombreuses personnalités et l'ensemble des Maires et Conseillers Municipaux des 5 Communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal, nous avons inauguré le groupe scolaire des "5 Clochers".*

Un événement supplémentaire qui restera gravé dans nos mémoires, car ce n'est pas tous les jours que l'on construit une école de 6 classes, accueillant 140 enfants de nos communes. Enfants qui apprendront les bases fondamentales de la vie et l'éducation de l'être humain.

Au fur et à mesure des années, ce groupe scolaire contribuera au développement de notre village.

Avec le lotissement du Capou et d'autres terrains privés, Saint-Julia est prêt à accueillir de nouvelles familles et enfants.

En début d'année 2014, une bibliothèque municipale verra le jour dans les anciens locaux de la garderie gérée par des bénévoles. A cette occasion, je remercie très chaleureusement René LARRIEU pour avoir restauré gracieusement le local, et j'adresse également mes remerciements à Christine, Géraldine, Arlette et Cyril pour leur contribution.

A l'occasion de la traditionnelle foire aux Chapons, nous aurons le plaisir de dévoiler l'emblème historique de Saint-Julia. Cette sculpture, réalisée avec des matériaux et outils agricoles de récupération, est gracieusement offerte par Roland GOURDON, artiste-créateur de Revel, en amical hommage à mon père Virginio MARTINAZZO. Je tiens ici à le remercier personnellement ainsi qu'au nom de la Commune.

Je ne peux conclure sans avoir une pensée pour un grand homme qui vient de quitter ce monde. Un homme qui a su combattre le racisme en maintenant la paix, qui a su rassembler un peuple, même après 28 ans d'isolement. Nelson MANDELA, un pacifiste inégalable, recevant un hommage planétaire.

Je remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour son soutien et sa bienveillance, ainsi que le personnel communal pour sa disponibilité.

Au nom de la municipalité, je remercie également toutes les associations et bénévoles qui animent activement la vie de notre Commune.

*Le Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous le **Samedi 4 Janvier 2014 à 18 h 30** pour la traditionnelle présentation des vœux.*

Raymond MARTINAZZO

Culture

Le conseil municipal a créé une bibliothèque/ médiathèque dans une partie des anciens locaux de l'école du village. La médiathèque départementale laissera à notre disposition un millier d'ouvrages (CD, DVD, livre) à deux conditions : la première étant de passer une convention avec elle, la deuxième étant d'associer les habitants des communes alentour. Nous faisons appel à tous les bénévoles qui souhaiteraient s'associer à ce projet. Des habitants et habitantes se sont déjà prononcés pour tenir les permanences et ont déjà commencé à installer des ouvrages. Nous vous souhaitons de participer à ce projet.



Défibrillateur :

Il nous a été dérobé durant l'automne. Nous déplorons hélas ce que l'on peut qualifier d'acte de malveillance, sans parler du coût financier pour notre communauté. Le Conseil Municipal, après mûre réflexion, avait choisi un lieu accessible par tous et à tout moment pour son implantation (c'est les premières minutes qui sont importantes en cas d'accident cardiaque !). Nous tenons à remercier tous les secouristes qui s'étaient fait connaître : l'utilisation de cet appareil nécessitant aussi la pratique du massage cardiaque.



Obligation de présenter une pièce d'identité dans toutes les communes

Désormais, tous les électeurs, et non plus seulement les électeurs des communes de 3500 habitants et plus, devront présenter au moment du vote, en même temps que leur carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité (art. R 60 du code électoral).

► Décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral - JO n° 0245 du 20 octobre 2013, p. 17273

Municipales

Calendrier :

Jeudi 6 mars à 18h :

Clôture des déclarations de candidature pour les élections municipales (Art. L.255-4)

Samedi 22 à 12 heures :

Délai de remise des bulletins de vote aux maires par les candidats ou des listes qui en assureront eux-mêmes la distribution (Art. R.55)

Dimanche 23 mars : Premier tour de scrutin

Mardi 25 mars à 18h :

Clôture du délai de dépôt des déclarations de candidature pour le second tour pour les candidats nouveaux (Art. L. 255-4)

Dimanche 30 mars : Second tour de scrutin

Economies d'énergie

Ca y est le froid est là ! Il y a de nouvelles propositions gouvernementales pour vous aider à financer la rénovation énergétique de vos habitations

Pourquoi éco-rénover votre logement ?

Tout d'abord pour faire baisser vos factures d'énergie et améliorer votre confort, mais aussi, car depuis 2011, pour vendre un logement, l'affichage de la performance énergétique « Classe DPE » (Diagnostic de Performance Energétique) est obligatoire. En améliorant la performance énergétique de votre bien, vous en augmentez sa valeur.

Eco-rénover votre logement, comment faire ?

Changer de chaudière, faire poser des doubles vitrages, isoler votre toitures ou vos murs, vous y pensez ? Avec « Rénovation info service », vous bénéficiez d'un dispositif complet d'accompagnement et de financement énergétique :

- des facilités de financement
- des aides publiques renforcées
- deux nouvelles primes de 1 350€ et 3 000 €, selon votre situation.

Pour en savoir plus :

- appelez le **0810 140 240** (du lundi au vendredi de 9h à 18h)
- connectez-vous sur **renovation-info-service.gouv.fr**



Action Sociale

Article écrit par Fabienne RAMOND

Un petit rappel sur notre Centre Social qui se trouve :

Boulevard Jean-Jaurès 31250 REVEL (même adresse que leCCAS)

Le Centre Social, c'est quoi ?

C'est le lien ouvert à tous les habitants de la Communauté de Communes. Sa vie et sa richesse dépendent de la diversité des personnes qui le fréquentent. C'est un espace de rencontres, d'échanges et de convivialité. Les activités collectives qu'il propose, doivent permettre à chacun de se détendre, d'acquérir des savoirs faire, d'échanger, de développer sa créativité.

Les activités proposées sont :

- Ateliers d'échanges créatifs (3 à 4 fois/semaine)
Décorations créatives, peinture tout support, tableaux 3 dimensions, tricot, carton mousse, couture, ateliers à base de matériaux de récupération
- Lieu de rencontre Parents-Enfants « Espace famille »
(accueil des 0/4 ans accompagnés de parents ou grands-parents, échanges, activités créatives, cuisine, éveil (ludothèque).
- Atelier informatique (1 fois/semaine) initiation et découverte d'internet en partenariat avec la Médiathèque de Revel.
- Atelier conversation français-langue étrangère (1fois/ semaine) accompagnement d'adultes vers une meilleure pratique du français à l'oral et à l'écrit
- Atelier culinaires (2 à 3fois/semaine)
- Sorties culturelles (1 à 2 fois par trimestre): visites, théâtre, conférences
- Repas à thèmes
- Rencontres inter générations (en partenariat avec les résidents du Foyer Logement Soleil, le Relais d'Assistantes Maternelles, la crèche multi accueil)

Ateliers du Centre Social

Initiation à la langue française

lundi : 9h30 - 11h

Peinture sur soie

mardi : 13h30 - 16h30

Espace Famille

mardi : 14h - 17h

jeudi : 9h - 12h

Ateliers créatifs

mercredi : 13h30 - 16h30

Initiation à l'informatique

vendredi : 10h15 - 11h45

Atelier cuisine

vendredi 9h - 12h

Au cours de l'année, divers ateliers peuvent vous être proposés. Pour connaître le programme, consultez la rubrique Centre Social à l'adresse « www.mairie-revel.fr/Solidarite-et-social/Le-Centre-Social »

Adhésion annuelle de 3€ par personne majeure.
Une participation peut vous être demandée selon les activités. Pour plus de renseignements, contactez-nous.



Voici un petit aperçu des activités du Centre Social en sachant que chaque année de nouvelles activités sont créées suivant les demandes.

L'adhésion annuelle est de 3€ par personne.

Pour plus de renseignements contactez-les

-au 05.62.71.32.71 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h & 13h30 à 16h30

[-accueil@ccas-revel.fr](mailto:accueil@ccas-revel.fr)

Permanences de l'équipe du CCAS

François Lucena

- Maire-Adjoint en charge de la Solidarité et des Affaires Sociales
sur RDV

Travailleur social

lundi et jeudi : 9h - 12h sur RDV

Coordinatrice CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

lundi et jeudi : 17h - 18h30

Adjoint administratif

- Aide sociale,
- A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- C.M.U. (Couverture Maladie Universelle) et mutualisation
- Téléassistance,
- S.A.S.P.A. (Service de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées)
- Plan Canicule / Grand Froid (inscription sur demande)
du mardi au vendredi : 8h30 - 12h sur RDV
jeudi et vendredi : 13h30 - 16h sur RDV

Point Info Famille (PIF)

1^{er} lundi du mois : 14h - 16h

Relais Assistantes Maternelles (RAM) de la Communauté de Communes

- accueil enfants et assistantes maternelles
lundi, mardi et vendredi : 9h - 12h
- permanences administratives
du lundi au vendredi : 14h - 17h
jeudi : 8h30 - 12h30

Plus de renseignements au : 05.62.18.48.69

Permanences d'organismes extérieurs

A.N.P.A.A. (Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictologie)

sur RDV au 05.61.62.14.26

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

permanences administratives - sauf vacances scolaires
mercredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30 sans RDV

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

assistante sociale
mercredi tous les 15 jours au 06.18.01.26.88

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^{ème} lundis du mois : 14h - 16h sans RDV

Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD)

un vendredi tous les deux mois : 9h - 12h sans RDV

C.P.A.M. de la Haute-Garonne (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) - sauf vacances scolaires

mardi et vendredi : 8h30 - 12h sans RDV

F.N.A.T.H. (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)

4^{ème} mercredi du mois : 14h - 16h30 sans RDV

Office Public Départemental d'HLM : permanence locataires

1^{er} mardi du mois : 14h - 16h sans RDV

Permanence pour les demandes de logements

1^{er} mardi du mois : 17h - 18h sans RDV

R.S.I. (Régime Social des Indépendants)

4^{ème} mercredi du mois : 10h - 12h
sur RDV au 06.60.09.42.90

S.A. Les Chalets, permanence locataires

3^{ème} jeudi du mois : 9h - 12h sans RDV

Ecole

LA PAROLE EST AUX ENFANTS

Yannis ROUQUET

*La nouvelle école a ouvert ses portes lors de
la rentrée de septembre 2013.
31 petits Saint Julianais l'ont découvert*

Son inauguration a été fixée au 22 novembre à 16h30, pour pouvoir réunir tous les élus concernés. Les habitants des cinq communes y étaient conviés et malgré une météo peu souriante, il y a eu affluence.

Après la visite des locaux, vint le temps des discours dans l'ordre protocolaire :

Tout d'abord le maire de Saint Julia, le responsable du Regroupement Pédagogique Intercommunal, Mr le Président du SIVOM, MM les Conseillers Généraux, Mr Le Président de la Communauté de Communes, Mme la Députée et Mr le secrétaire général de la Préfecture représentant le Préfet...et c'est quelques instants plus tard, que tout ce petit monde s'est dirigé vers un sympathique buffet qui fut fort apprécié.

Un petit regret, peu d'enfants étaient présents, la fin des classes ayant été fixée à 15h, ce jour-là.

C'est une des raisons qui m'a amené à proposer un espace de paroles aux enfants pour qu'ils nous délivrent leurs impressions sur leur nouvelle école.

Alain GAMBADE

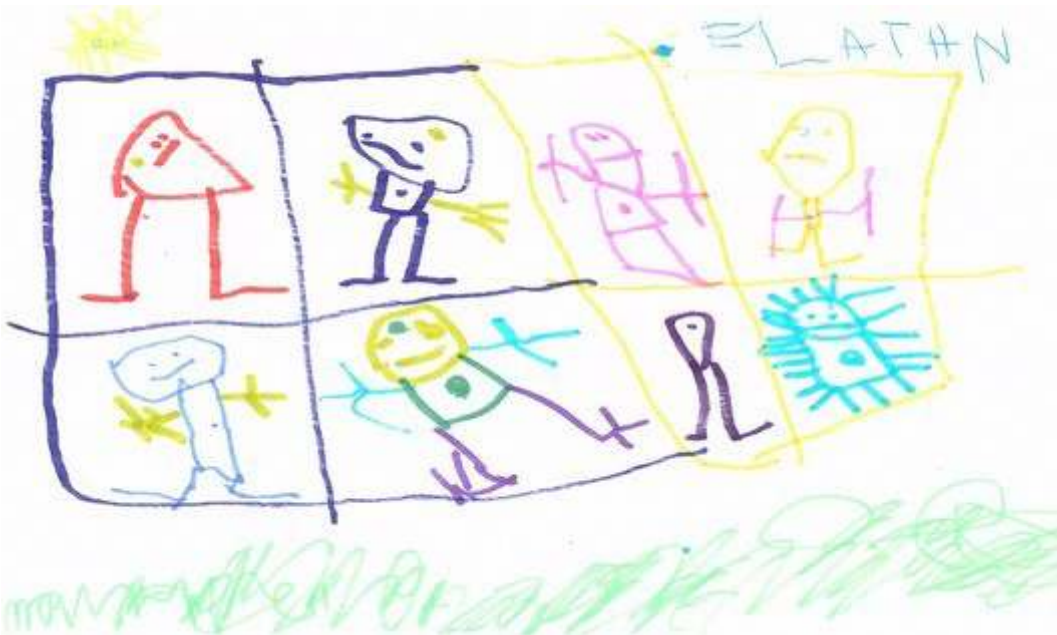
Bonjour,

Je trouve ma nouvelle école belle,
je l'adore. Mon maître, Fabrice,
est gentil.

J'aime la nouveauté de la cantine,
mais ma maman me menace
à ce moment là - Yannis Paquet



Ethan HENNEQUIN



Emma OUSTRIERES



Juliette PABLO

Je trouve la nouvelle école géniale. Le matin quand j'arrive à l'école le portail s'ouvre et quelques minutes plus tard on rentre donc. En on prend pas le bus on n'est pas parce pas de sacri. Les dommages mes j'aime car même la nouvelle école

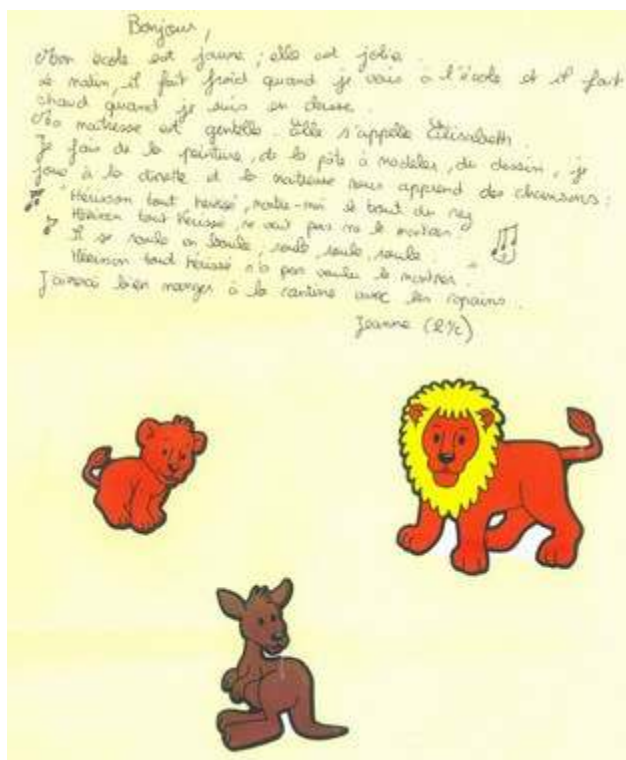
30 minutes plus tard

2 minutes plus tard

J'ai adoré la maîtresse elle est trop gentil juste elle m'interroge par beaucoup.

J'ai plein d'amis mes c'est

Jeanne Tabary



pas des nouveauté.

Je n'aime pas du tout manger à la cantine car il y a trop de bruit

Juliette Pablo

Juliette Pablo
 Pablo
 Pablo
 Pablo

Clara

Bonjour

Veron

012

La nouvelle école est bien mais j'aime moins la garderie pas à cause des dames mais le soir on est épuisé et on ne peut pas se débiter dehors et le cours est un peu petit on se sent dedans, on se boucoule. Il faudrait mettre des jeux pour s'amuser.

Non je n'aime pas trop le cantine. Depuis je me suis ennuyé de y aller. Je ne sais pas quoi faire. Je trouve aussi que le service est long et donc on n'arrive pas à se tenir, on parle fort, on rigole, il y en a qui crie et après la directrice est obligée de venir parce que le son se calme et c'est épuisant, on gâche notre temps que l'on pourrait passer à jouer, à s'amuser.

Ma maîtresse est très gentille c'est Mme Salvignol.

Non je n'ai pas de nouveaux copains je retrouve mes copains de l'année dernière.



Pour finir le sujet, les adultes vont être mis à contribution avec ce petit questionnaire :

CONNAISSEZ-VOUS VOS ELUS ?

Sur la photo de couverture :

- 1) Les maires sont reconnaissables grâce à leur écharpe : Mais pouvez nous dire le nom de leur commune ? Un maire ne figure pas sur le cliché, qui est-il ? quelle est sa commune ?

- 2) Le président du SIVOM est caché par ses collègues : Quel est son nom ? de quelle commune est-il le maire ?

- 3) On ne voit que sa blanche chevelure, mais qui est le président de la Communauté de Communes ? de quelle commune est-il le maire ? dans quelle assemblée siège-t-il ?

- 4) Elle a une belle veste blanche, mais quel est le nom de madame la députée ? Dans quelle commune est-elle maire ?

Si vous avez tout trouvé : 1 question pour vous départager :
Comment s'appelait l'Inspecteur d'Académie ?

Du côté des assoc

Ce mois-ci, le temps nous manquant, vous ne trouverez pas d'infos sur les associations du village... quoique...

Je ne résiste pas à rapporter les propos du Conseiller Général, qui alors que l'on évoquait la séance de cinéma en plein air organisée dans notre village par la Communauté de Communes, en séance plénière de cette dernière, a félicité les associations

de Saint Julia qui ont assuré la vente de boissons fraîches et chaudes, ce soir-là.

Notre plus ancienne association a aussi assuré (comme à son habitude) l'apéritif de la soirée Téléthon au Vaux.

Alors pour l'année à venir, n'hésitez pas à aller soutenir les associations de notre village ! Elles vous feront un bon accueil...

